

toujours à faire. Il faut toujours marcher de l'avant dans le chemin du progrès sous peine de reculer. Nous admettons tous que nous n'avons pas la perfection comme efficacité d'enseignement, mais de là à prétendre que nous ne progressons pas d'une façon satisfaisante, il y a de la marge.

*Il n'est pas prouvé que l'obligation
est un moyen efficace*

On nous présente l'obligation scolaire comme moyen de remédier aux abstentions. On ne nous a pas prouvé que ce moyen serait efficace.

J'aime mieux, pour ma part, les moyens de persuasion. Il est toujours bon d'essayer la persuasion avant de recourir à la coercition. Le système de donner des récompenses pour l'assiduité a déjà été inauguré et il a déjà donné de bons résultats. Il pourrait être étendu davantage.

L'histoire des écoles de notre province démontre à l'évidence que sans prendre personne à la gorge nous avons su réaliser de remarquables progrès scolaire.

Je ne vois pas pourquoi la Chambre s'abstiendrait de se prononcer sur cette question. Ceux qui sont partisans d'un ministère de l'instruction publique, comme il y en a quelques-uns dans cette Chambre, ne devraient pas voir d'un bon œil que les représentants populaires refusent de se prononcer et réfèrent la mesure au Conseil de l'Instruction Publique.

Pas de question scolaire dans la Province

Dieu merci ! il n'y a pas de question scolaire dans cette province. Le député de Westmount a admis, il y a un instant, qu'il n'y avait jamais eu de conflits entre la majorité et la minorité en cette province. Je désire, et tout bon citoyen doit désirer qu'il en soit toujours ainsi.

On veut faire faire enquête par le Conseil. L'enquête se fait annuellement par les inspecteurs scolaires, et nous en avons les résultats entre les mains. Nous ne pouvons avoir mieux. Ces résultats nous montrent que nous sommes dans la bonne voie. Continuons